

“ —
Avis aux commerçants, artisans,
prestataires de services
de la Basse-Zorn
— ”

participez au label
COMMERÇANT
D'ALSACE

Un label pour booster votre point de vente

Informations et inscriptions

Charlotte COURBET, CCI Alsace

06 87 74 44 56 – c.courbet@alsace.cci.fr



© Photo SB Création - tous droits réservés

Communauté de communes de la Basse-Zorn

34 rue de La Wantzenau – 67 720 Hoerdt
info@cc-basse-zorn.fr | www.cc-basse-zorn.fr

COMMERÇANT D'ALSACE QU'EST-CE QUE C'EST ?

“

Le label Commerçant d'Alsace valorise votre engagement à satisfaire vos clients.

Testez en conditions réelles la qualité de votre accueil et mobilisez vos équipes autour d'axes d'amélioration.

Un audit complet d'une valeur de 1 200 € HT sera effectué et seuls 149 € HT restent à la charge des entreprises après participation de la Communauté de communes.

”



POURQUOI S'INSCRIRE ?

Cette démarche apporte au commerçant :

- Un outil d'évaluation pour mesurer et améliorer la qualité de l'accueil et du service client en magasin,
- Un regard extérieur, neutre sur l'entreprise,
- Un moyen de mobiliser le personnel sur ces valeurs,
- La possibilité de valoriser son engagement qualité auprès de sa clientèle,
- La possibilité de créer une dynamique collective sur un même site commercial,
- Une communication individuelle et collective sur l'engagement « qualité ».



QUELLES SONT LES ÉTAPES ?

1. Identification d'axes de progrès

Entretien avec le gérant pour définir les premières pistes d'amélioration

2. Audit en situation réelle pour motiver les équipes

2 appels et 1 visite mystère

3. Valorisation de la démarche

Une distinction remise et une valorisation à travers des supports de communications (radio, presse, etc.)